

BUDGET PREVISIONNEL (à compléter ou à joindre en annexe)

Le budget doit faire apparaître les partenaires financiers, la part d'autofinancement et le montant de l'aide sollicitée auprès du Conseil départemental.

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	Assurance
Subventions :		Frais édition
Commune	Frais réception
Com Com/Agglo	Communication
Région	Locations
(Total)		Autres (précisez)
Département
Autofinancement
Autres (précisez)
TOTAL	TOTAL!